



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

ARRETÉ N°42 / 2026
Portant réglementation de la circulation
Rue du Chemin de Fer en agglomération

Le Maire de la Commune de Kilstett

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;
- VU** le Code de la Route et notamment l'article R.411-8 ;
- VU** l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux rue du Chemin de Fer pour l'enfouissement de réseau télécom, par la société CRJ&HD TELECOM et ses sous-traitants

ARRETE

Article 1 : Du 10 août 2026 et pour une durée de 7 jours, la société CRJ&HD TELECOM et ses sous-traitants est autorisée à réaliser des travaux pour l'enfouissement de réseaux télécom dans la rue du Chemin de Fer à KILSTETT.

Article 2 : Du 10 août 2026 et pour une durée de 7 jours, la circulation sera règlementée comme suit dans les deux sens de circulation :

- La circulation sera alternée manuellement et par feux tricolore
- La chaussée sera rétrécie avec empiètement
- Le stationnement et le dépassement seront interdits pour tous les véhicules
- La vitesse sera limitée à 30Km/h

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par la société CRJ&HD TELECOM et ses sous-traitants

Article 4 : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

Article 5 : les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 : Monsieur le Directeur de la société CRJ&HD TELECOM et ses sous-traitants est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Maire de la commune de Kilstett
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau



Kilstett, le 4 août 2026

Pour Le Maire
L'Adjointe
Simone BAUER